



SIVU ARTHES-LESCURE  
Service Enfance Jeunesse



# ALAE Arthès Ecole des Arts et des Sports maternelle

**Les soirs de 16h15 à 18h30**  
**Du 12 novembre au 20 décembre 2024**

ALAE-ALSH Lescure Arthes avenue de l'Hermet 81 380 Lescure  
Tél : 05 63 55 27 62 - Courriel : [alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr)  
Site web : [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)



## EAS "Maternelle Arthès"



# Ecole des Arts et des Sports maternelle Arthès

## Informations générales

L'ALAE, dans le cadre de l'Ecole des Arts et des Sports (EAS), propose à vos enfants de participer à des activités culturelles, sportives et artistiques tout au long de l'année scolaire. En dehors de l'EAS, vos enfants continuent de bénéficier d'activités et d'espaces ludiques et éducatifs proposés au quotidien à l'ALAE.

**IMPORTANT**

## Modalités d'inscription :

**IMPORTANT**

- ↪ Cochez la case, sur le sondage ci-dessous, en fonction de la tranche d'âge de votre enfant.
- ↪ Retour des inscriptions **exclusivement via le coupon ci-dessous** :
  - Dans la boîte aux lettres du CLAE de votre enfant ou par le biais de l'équipe d'animation
  - **Au plus tard le vendredi 11 octobre 2024**
- ↪ Une confirmation d'inscription vous sera remise avant le 18 octobre.

## Engagements des familles :

Ces activités sont facultatives, mais elles vous engagent vous et votre enfant à sa présence aux horaires prévus tout au long du cycle qu'il aura choisi et pour lequel il aura retenu une place.

*(Dans le cas contraire, la structure se réserve le droit de facturer.)*



## Inscription Ecole des Arts et des Sports à retourner au plus tard le 11/10/2024.

Nom et prénom de l'enfant : ..... Classe : .....

Activités	Jours horaires	Places	x	Partie réservée au service, ne pas remplir	
				Participation confirmée.	Participation non confirmée.
<b>« Autour de l'automne » : activités manuelles</b> avec Isabelle (Uniquement pour les Moyennes sections)	Mardi 17h- 17h45	8			
<b>Artistes et graphisme</b> avec Sandra (Uniquement pour les Grandes Sections)	Jeudi 17h- 17h45	8			

Si la participation de votre enfant n'est pas confirmée, il a la possibilité de participer, sans inscription préalable, aux espaces et aux activités proposés quotidiennement dans le cadre de l'ALAE.